

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2019

CAJARC

Le conseil municipal vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2019



Le mot du Maire

Chers administrés,

Alors que 2018 s'achève laissant à chacun le souvenir d'une année difficile pour un grand nombre de nos concitoyens, voici déjà 2019, avec je l'espère, toujours plus de santé, de bonheur et de réussite pour vous et toutes les personnes qui vous sont chères.

Mais ouvrir une nouvelle année, présenter ses vœux, c'est avant tout vous souhaiter une année pleine d'espoir, d'horizons optimistes qui nous donnent envie d'aller de l'avant, d'entreprendre, mais aussi de croire en un monde plus juste et plus égalitaire.

Cajarc est un village au dynamisme exceptionnel, au regard du nombre de ses habitants, où il y fait bon vivre. Dans un monde en perpétuelle transformation la ruralité, loin du tumulte des métropoles, doit rester un formidable atout pour la garantie d'une vie meilleure dans le respect de notre environnement, aujourd'hui au cœur de toutes les préoccupations.

La vitalité économique du Grand-Figeac est une chance pour notre village qui reste un pôle d'équilibre majeur au sud du territoire communautaire.

Notre communauté de communes l'a bien compris et c'est pour cela que plusieurs projets d'envergure vont enfin pouvoir voir le jour en 2019.
1/ Tout d'abord, les travaux de la nouvelle école de musique qui débuteront dans l'ancien bâtiment des tabacs dans les prochains mois.
2/ L'étude de la micro crèche qui est en cours de finalisation. Son implantation aura lieu à proximité de la gare plutôt que dans la cour de l'école maternelle qui a été jugée trop petite. Le début des travaux devraient débuter en fin d'année. Ces deux importantes réalisations seront entièrement financées par le Grand-Figeac.

Concernant les investissements liés à la commune, deux projets majeurs vont pouvoir voir le jour dans les prochaines semaines. Il s'agit de la réhabilitation et de la mise aux normes énergétique de la salle des fêtes avec la création d'une agora ainsi que la construction d'une base nautique au bord de la rivière Lot.
D'importantes subventions ont été obtenues pour ces deux projets dont vous pourrez trouver dans les pages suivantes toutes les explications.

Cajarc est une commune qui continue à se développer grâce à l'implication des commerçants, agriculteurs, artisans et professions libérales mais aussi grâce à un tissu associatif exceptionnel.

Ce dynamisme est un encouragement pour l'avenir de notre commune et je voudrais très sincèrement remercier toutes les personnes qui s'impliquent avec tant de volonté dans la vie de notre cité.

Le conseil municipal et moi même tenons à leur rendre hommage et à les remercier pour leurs implications actives et généreuses.

J'adresse mes plus vifs et sincères remerciements à tous les agents communaux qui sont les relais indispensables de l'action municipale auprès des Cajarcois: Agents administratifs, service technique, agents des écoles, service périscolaire, directeurs et professeurs des écoles, directrice et agents de l'Ehpad. Tous sont remarquablement investis dans la vie de notre cité au service de nos concitoyens.

Tous mes plus sincères remerciements à mes adjoints et aux conseillers municipaux pour leurs compétences, leur assiduité et leur implication exemplaire au service de tous.

Je voudrais profiter de cet édito pour rendre hommage aux sapeurs pompiers bénévoles de Cajarc, du département du Lot, des départements limitrophes et de l'Aude, pour leur courage, leur réactivité et leur engagement exceptionnel à combattre le plus gros incendie de France de l'année qui, l'été dernier, a ravagé 170 ha de végétation sur les communes de Cajarc et de Cadrieu.
L'ampleur sans précédent de ce feu, qui a mobilisé 250 sapeurs pompiers, pour la plupart bénévoles, 4 canadairs et 2 porteurs d'eau, a mis en évidence une fois de plus l'exceptionnelle efficacité de nos services de secours et d'incendie qui, grâce à une gestion remarquable, se sont rendus maître de la situation en 3 jours.

J'associerai à ces remerciements nos gendarmes qui malgré de plus en plus de difficultés à assumer leur mission, assurent avec toujours autant d'efficacité, de dévouement et de compétence notre sécurité au quotidien.

Des doutes et des craintes sur l'avenir de notre société sont aujourd'hui très présents chez beaucoup de nos concitoyens. Restons néanmoins confiants et mobilisés afin que nous continuions ensemble à créer notre devenir avec toutes nos bonnes volontés et dans le respect de chacun.

A toutes et à tous je vous souhaite au nom du conseil municipal et en mon nom une très bonne et heureuse année 2019. Que celle-ci vous apporte à vous et à tous ceux qui vous sont chers, santé, bonheur et sérénité.

Jacques Borzo



La longue marche ... des projets !

Une longue marche qui s'apparente plus en un fastidieux parcours du combattant.
Dans le bulletin de janvier 2018 nous évoquions déjà les projets de l'école de musique et de la crèche portés par le Grand-Figeac, la création d'un théâtre de verdure, les projets de rénovation et de mise aux normes de la salle des fêtes et la construction de la base nautique portés par la commune.

Les études de l'école de musique suivent leur cours avec les aléas propres aux réhabilitations : problèmes de structures liés à la portance du sol, accessibilité, déplacements de réseaux ... etc. ...
Mais n'en doutons pas, à terme, la commune sera dotée d'un bel équipement répondant aux exigences d'une école de musique digne de ce nom et plus en rapport avec les attentes des professeurs et des élèves.

Le site de la future micro crèche est également arrêté et le choix s'est définitivement fixé sur le terrain situé entre la gare et la chaufferie, à proximité du musée du rail.

Ce futur bâtiment de 250 m2 viendra structurer l'esplanade de la gare qui sera ainsi requalifiée.

Ces équipements sont en cohérence avec la réflexion que mène la municipalité qui souhaite redynamiser ce quartier.

THÉATRE DE VERDURE

Le théatre de verdure est réalisé et a trouvé tout naturellement sa place sur les bords du Lot.

BASE NAUTIQUE

Le dossier de la base nautique est en fin de parcours avec un démarrage des travaux prévu pour le début de l'année. Le projet a très peu évolué dans sa forme et dans son contenu depuis janvier 2018 et comme précédemment annoncé, le bâtiment sera destiné au club d'aviron chassé du magasin des tabacs et aux utilisateurs du plan d'eau.


BASE NAUTIQUE - architecte Virginie LASNIER

SALLE DES FÊTES

La salle des fêtes de Cajarc a fait l'objet d'un programme de travaux d'économie d'énergie et de mise en conformité vis à vis des règles de sécurité et des règles d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Ce programme a fait l'objet de demandes de financements (Etat, Région et Département) qui sont, à ce jour, acquis ou en cours d'instruction.

Le projet de mise aux normes de la salle des fêtes existante a mis en évidence les difficultés et les contraintes à adapter un tel équipement à la diversité des utilisateurs et des usages. L'analyse de ses utilisations a fait émerger la nécessité de compléter cet équipement pour l'adapter aux nouveaux besoins et de le mettre en capacité de répondre aux attentes des utilisateurs.
La salle des fêtes de Cajarc n'est pas visible et n'a pas l'image du lieu festif symbole de lien social qui est sa vocation. Alors que que la salle des fêtes devrait "s'afficher", ses aménagements extérieurs n'assurent pas la liaison avec le cœur de village proche et la relèguent à un rôle d'équipement de deuxième plan.

Si le tissu associatif est important et s'il participe pour beaucoup au dynamisme du bourg, les lieux susceptibles de les accueillir, sont peu nombreux, pas adaptés à leurs activités et pas représentatifs du niveau des manifestations proposées.
Autant de raisons qui nous ont naturellement amenés à lancer l'étude d'une deuxième tranche de travaux qui prévoit l'aménagement d'un accueil pour la salle des fêtes et la réhabilitation des vestaires du gymnase.

Les 1ère et 2ème tranches sont indissociables et les travaux devront être lancés en même temps augmentant par le fait la difficulté de l'exercice.

GENDARMERIE

Le dernier dossier lancé concerne la réhabilitation des locaux administratifs de la gendarmerie. Les études de mise aux normes et de redistribution de ce bâtiment a été ont été confiées à Virginie Lasnier, architecte à Capdenac-Gare. Un chantier à venir mais dont le démarrage n'interviendra qu'après validation du projet de de rénovation par les services immobilier de la gendarmerie.

PIERRE SÈCHE

L'association Patrimoine-Environnement & Pierre Sèche des Causses du Quercy, propose des chantiers d'initiation à la construction de murs en pierre sèche mais contribue également à la réhabilitation et à la mise en valeur de notre patrimoine. Pour exemple, l'association est entrain de réaliser un mur de clôture autour du parking de la salles fêtes. Chacun peut admirer l'ouvrage qui, indéniablement, participe à la qualité de l'aménagement engagé par la commune.

Côté finances

Les dotations de l'état cessent de baisser ; de grosses incertitudes pèsent néanmoins sur leur évolution, comme sur la compensation de la taxe d'habitation.

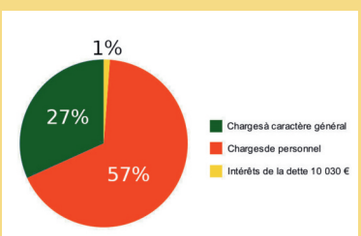
2017 – BUDGET PRINCIPAL

L'année se termine avec un solde excédentaire de 519 512 € + 34 094 € = 553 606 €

L'objectif est de consolider une trésorerie importante permettant de réaliser des investissements significatifs.

Fonctionnement

Dépenses réalisées :	**1 005 874,76 €**
Recettes réalisées :	**1 181 603,66 €**
Résultat de l'exercice :	**+ 175 728,90 €**
Excédents antérieurs :	**+ 343 783,12 €**
Soit un résultat 2017 :	**+ 519 512,02 €**



Investissement

Dépenses réalisées :	**721 432,83 €**
Recettes réalisées :	**863 351,39 €**
Résultat de l'exercice :	**+ 141 918,56 €**
Déficit antérieur :	**- 65 726,46 €**
Soit un résultat 2017 :	**+ 76 192,10 €**
Reste à réaliser :	**- 42 098,00 €**
Solde d'exécution :	**+ 34 094 €**

INVESTISSEMENT commentaires

DÉPENSES

- Remboursement du capital des prêts : 70 600 €.

- Travaux : 84 410 € (court de tennis, travaux écoles, tondeuse, travaux atelier, aire de stationnement pour les camping-cars, équipement sécurité gendarmerie, aménagement parking rue des écoles, barrières de protection, portiques pour parking ...).
- Amélioration du confort du gîte communal, dont la fréquentation est en baisse.

- Travaux au camping avant l'arrivée d'un jeune couple de gérants. Objectif : redynamiser le camping.

RECETTES

- Subventions sur précédent programme : 44 371 €.

- Prêt de trésorerie à l'Ehpad (150 000 € sur 10 ans au taux de 0,99%). Capital et intérêts, seront remboursés intégralement trimestriellement. Objectif : reconstituer la trésorerie suite aux travaux.

- Emprunt de 130 000 € sur 10 ans à 0,7% en réserve pour investissement futur.

- TVA, taxe d'aménagement, résultat antérieur : 84 052 €.

Jacques VIRATELLE

CA NORD MIDI-PYRÉNÉES

BRASSERIE LE PRÉSIDENT
SARL LANOS ASSOCIÉS
11, PLACE DU FOIRAIL - 46160 CAJARC
TÉL : 05 65 40 75 75

2018 – BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT :
Dépenses et les recettes équilibrées à 1 682 978 €

RECETTES

- 519 512 € d'excédent antérieur que l'on retrouve en dépenses et en recettes
- « Recettes fiscales »: 436 914 €.
- « Impôts directs » : taxes d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties : produit attendu de 343 269 € *La collectivité a décidé de ne pas augmenter les taxes, les taux restent inchangés (habitation : 7,92%, foncier bâti : 6,49%, foncier non bâti : 126,67%)*.
- « Diverses taxes » : énergie hydraulique, droits de mutations et reversements de fiscalité provenant de l'intercommunalité : attribution de compensation et dotation de solidarité communale.
- « Ventes de chemin » : 10 000 €.
- « Produits des services » : 154 653 € (occupation du domaine public, cantines scolaires, gîte d'étape, remboursement de frais de mutualisation)
- Dotation Globale de Fonctionnement (Dotation Forfaitaire et Dotation de Solidarité Rurale) pour 160 768 €, après une constante diminution depuis 2014.

DÉPENSES

- 336 629 € de «Charges à caractère général » Ce chapitre retrace les crédits alloués au fonctionnement courant de la commune : électricité, eau, combustibles, carburants, fournitures, prestations de services …
- 594 140 € de « Charges de personnel ».
Au 01/01/2018 la collectivité compte 20 agents titulaires, représentant 14,89 postes équivalent temps plein, ainsi qu'un agent sous contrat « Emploi Avenir ». Ils travaillent au secrétariat de la mairie, aux services techniques, au gîte d'étape et dans les deux écoles.
- 136 354 € de « Autres charges de gestion courante », ces dépenses concernent les subventions aux associations, les contributions et les indemnités versées aux élus pour 30 000 €.
- 10 598 € pour les intérêts de la dette.

INVESTISSEMENT :
La section s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 099 120 €

RECETTES

- Autofinancement, issu du virement de la section fonctionnement pour 388 705 €
- Dotations telles que les Fonds de Compensation de la TVA sur les dépenses de l'exercice n-1, la taxe d'aménagement perçue sur les autorisations d'urbanisme (recettes patrimoniales) …
- Cessions de terrains (régularisations foncières)
- Subventions de l'Etat (D.E.T.R ; F.N.A.D.T.), de la Région, du Département ou de différents organismes (Agence de l'Eau par exemple)
- Emprunt de 100 000 € sur 10 ans au taux de 1,03%.
- Réserve pour investissement futur.

DÉPENSES

- Remboursement du capital de la dette pour 84 338 €
- Immobilisations diverses, dont les principales sont :
 - Aménagement de la Salle des Fêtes : 435 000€
 - Création d'une base nautique : 290 320 €
 - Etude pour réfection trottoirs Tour de Ville : 36 000 €
 - Toilettes publiques/stockage gymnase : 40 000€
 - Etude et travaux locaux gendarmerie : 16 500 €
 - Equipements ateliers municipaux : 15 900 €
 - Equipements divers (panneau lumineux, conteneur archives, …) : 36 592 €
 - Equipements divers écoles : 16 247€

Remarque : à ce jour les immobilisations majeures n'ont pas été réalisées, en raison de la longueur des démarches nécessaires pour obtenir le maximum de subventions de la part des différentes autorités, mais les travaux pour la base nautique et la Salle des Fêtes devraient démarrer début 2019.

Depuis 2014, début de notre mandat, la taxe foncière bâti a augmenté de 2,8%, la taxe foncière non bâti de 1%

Jacques VIRATELLE

HISTORIQUE DES TAXES COMMUNALES

Année	Taxe foncière		Taxe habitation
	Bâti	Non bâti	
2014	6,31	125,42	7,84
2015	6,31	125,42	7,84
2016	6,43	125,42	7,84
2017	6,49	126,67	7,92
2018	6,49	126,67	7,92









BUDGET EAU

2017
EXPLOITATION

Dépenses réalisées :	79 513 €
Recettes réalisées :	134 509 €
Résultat de l'exercice :	+ 54 996 €
Excédents antérieurs :	+ 393 586 €
Soit un résultat 2017 :	+ 448 582 €

INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées :	242 157 €
Recettes réalisées :	510 361 €
Résultat de l'exercice :	+ 260 204 €
Déficit antérieur :	- 167 917 €
Soit un résultat 2017 :	+ 100 286 €

Travaux réalisés :

Solde travaux avenue F Mitterrand :	1 370 €
Andressac :	9 165 €
La Combelle / La Plogne :	189 321 €

2018
EXPLOITATION

Dépenses et les recettes ont été équilibrées à 578 583 €

Rappel : la gestion du service est déléguée à la SAUR.

Les dépenses d'exploitation retracent les charges du service, les frais d'assistance du SYDED, de refacturation de charges du budget principal …

INVESTISSEMENT

Dépenses et recettes ont été équilibrées à 419 987 €

- Opération : réserve liaison Escabasse / Sauzet : 310 000 €
- Réserve pour futurs travaux : 77 987 €

Le budget est entièrement autofinancé (retour TVA, virement de la section exploitation).

A noter qu'à partir de 2020 le service « eau » sera transféré au Grand Figeac qui en assurera le fonctionnement et les investissements.

BUDGET ASSAINISSEMENT

2017
EXPLOITATION

Dépenses réalisées :	113 468 €
Recettes réalisées :	141 566 €
Résultat de l'exercice :	+ 28 097 €
Excédents antérieurs :	+ 99 967 €
Soit un résultat 2017 :	+ 128 065 €

INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées :	52 384 €
Recettes réalisées :	74 751 €
Résultat de l'exercice :	+ 22 369 €
Excédent antérieur :	+ 247 €
Soit un résultat 2017 :	+ 22 616 €

Remarque :
pour la première fois, du 3 au 7 décembre 2018, il a été procédé au curage, transport et traitement des boues de 2 " lits " de séchage sur 8 de la station de traitement des eaux usées.
Montant : 15 600 €.

Il faudra en 2019 procéder à la même opération pour un coût similaire, puis ensuite chaque année procéder à une opération de maintenance identique pour 1 « lit ».
Coût estimé : 10 000 €/an.

2018
EXPLOITATION

Dépenses recettes ont été équilibrées à 261 566 €

Rappel : la gestion du service assainissement est faite en régie, c'est à dire par le personnel et les moyens qui sont mis à disposition par la commune.
Les principales dépenses concernent le fonctionnement de la station d'épuration, la refacturation de charges au budget principal pour mise à disposition du personnel et des moyens, l'assistance du SYDED, les frais de refacturation, les intérêts des emprunts …
Les recettes proviennent des abonnements et consommation des usagers, de la taxe d'épuration versée par l'Agence de l'Eau, les taxes de branchements …

INVESTISSEMENT

Dépenses et les recettes ont été équilibrées à 69 711 €

Le capital de la dette est de 9 144 €, c'est la dernière annuité de l'emprunt en cours.
Opérations financées :

Equipement de la Station d'épuration :	10 000 €
Réserves pour travaux :	50 567 €

Les recettes proviennent du FCTVA et du virement de la section exploitation. Il n'est pas fait recours à l'emprunt.

A noter qu'à partir de 2020 le service « Assainissement » sera également transféré au Grand Figeac qui en assurera le fonctionnement et les investissements.

Jacques VIRATELLE



FRÉQUENTATION EN BAISSE

BILAN DE LA SAISON 2018

Saison en demi-teinte. Le bureau de Cajarc a vécu une saison 2018 en demi teinte et a vu sa fréquentation baisser de façon significative. 32 399 entrées d'avril à fin septembre pour 38 696 pour l'année 2017. A cela, plusieurs raisons : le temps pluvieux du printemps, l'effet coupe du monde de football, un été très chaud et des séjours à très bas coûts proposés en Europe de l'est et au Magrebh.
La fréquentation, a baissé de 16% à Cajarc pour 10% sur la fréquentation totale des offices.
Vente Boutique : Bonne saison avec le succès des produits du Safran.

Les points positifs :
- Pot d'accueil du lundi soir très apprécié.
- Choix de nombreuses activités.
- Nouvelles activités sur le plan d'eau.
- Patrimoine très riche.

Les points à améliorer :
- Balade à vélo.
- Randonnées autour de Cajarc.
- Pistes cyclables.
- Points de baignade à Cajarc.

Analyse géographique de la fréquentation d'avril à septembre :
France : Occitanie : 26 % - Ile-de-France : 14 %
Nelle Aquitaine : 11 % - Auvergne Rhônes Alpes : 10 %
Pays étrangers : Belgique : 20 % - Angleterre : 19 %
Allemagne : 18 % - Pays Bas : 10 %.

L'AIRE DE STATIONNEMENT DES CAMPINGS-CARS

Petit à petit les camping-cars abandonnent la place de la gare pour aller passer la nuit au Terriol. Il est rappelé que le stationnement des véhicules habitables est interdit sur le territoire de la commune de Cajarc de 20 heures à 7 heures du matin hormis à l'aire spécialement dédiée ou au camping duTerriol.
La fréquentation de l'aire, mise en place en 2017, n'a cessée d'augmenter pour atteindre, en 2018, plus de 330 camping-cars qui ont pu passer la nuit, faire le plein d'eau potable et vider leurs réservoirs d'eau usées pour la modique somme de 7 €. Après sondage, ces utilisateurs itinérants sont, dans l'ensemble, très satisfaits des services, du calme et de la proximité des commerces et de la rivière. Nul doute que le

Luc BARDON-BILLET

CAMPING DU TERRIOL

UN AN DE GÉRANCE DEJA ...
Depuis leur arrivée, Mélissande et Damien ont mis les bouchées doubles. Ils ont décroché les labels « Eco-Défis », « Rando-Etape », « Hébergement-Pêche ». Ils ont créé un espace détente avec snack, épicerie de dépannage, bibliothèque, accès WiFi…
Leur potager bio, le composteur mis à la disposition des résidents en disent long sur leur engagement personnel en faveur du respect de l'environnement et de la nature. Ces efforts sont payants : la fréquentation a augmenté de 22% par rapport à la saison précédente. Sur les réseaux sociaux, ils sont notés 9/10.
Rappelons que le Camping du Terriol peut accueillir 150 personnes dont 8 en bungalow toilé. Pour la saison 2019 il sera ouvert de la mi- avril jusqu'à la fin septembre. Les agents techniques de la Mairie sont également présents pour assurer la maintenance qui incombe au propriétaire, qui, je le rappelle, est la mairie de Cajarc.
Pour terminer, l'avis d'un vacancier glané parmi de nombreux commentaires tous plus élogieux les uns que les autres : « Camping très agréable, ombragé, à proximité des commerces et des berges du Lot, tenu par un couple de jeunes fort sympathiques, enthousiastes et dynamiques ! Je tiens vraiment à souligner cet accueil, car cela se fait rare ! Donc merci à vous deux ».
La municipalité semble avoir fait le bon choix…

Luc BARDON-BILLET

Le GR 65 à l'honneur au Pays de Cajarc.

Le 6 octobre 2018, c'était la 4ème et désormais traditionnelle journée d'entretien du GR 65 organisée par les « 1000 Mains à la pâte ». Et ce n'est pas 1000 mains mais 1200 qui se retrouvèrent sur le territoire du Lot. Les Cajarcois étaient encore une fois bien présents.

Cette année, à Cajarc, les efforts portèrent sur le chemin vers l'Espayrol, proche du Verdier et vers Semberot. Les débroussailleurs et les bâtisseurs ont « fait le travail » et c'est plusieurs centaines de mètres qui ont été remis en état pour les cheminants.

De nombreux travailleurs se sont ensuite retrouvés à la fin de la journée au stade de Londieu, à Figeac pour partager un généreux buffet offert par l'association, en présence de Mme Nadine CHAIB, sous-préfète, et de Mr André Melinger, maire de Figeac.

Un grand merci à tous ces bénévoles, à Marta Luis, Monique Laroque, Amélie Roussilhes, les principales organisatrices (pardon de ne pas tous les citer), d'avoir donné de leur temps pour que le chemin de St Jacques soit accueillant aux marcheurs.

L'année dernière, en ce qui concerne le tracé du GR65 à la Capelette, j'écrivais au futur. Cette année je peux écrire au présent. La portion qui passe le long de l'enceinte de la Centrale hydroélectrique E.D.F. est ouverte. Protégée par du grillage, bordée par une rampe, le sol stabilisé par un mortier volontairement grossier, elle est certes un peu « sportive » mais, au dire des marcheurs, bien plus sécurisante. Après des années d'attente et les subventions de l'Europe, de la Région Occitanie, du Conseil départemental du Lot et d'E.D.F. pour un montant de 155 000€, ce projet a pu enfin voir le jour.

Luc BARDON-BILLET

MAISON FONDÉE EN
FONTALBAT
MAZARS
1946

Ferme de la Hulotte
La Gayrie
FROMAGE DE CHÈVRE BIO
– au lait cru –
FROMAGERIE
– artisanale –
brebis chèvre vache
Nathalie et Laurent Masbou
Martigne - 46160 CAJARC
05 65 10 79 49 - lmasbou@wanadoo.fr

SALON de COIFFURE
INSTANT A PART
COIFFURE AU NATUREL
Produits BIO et végétaux
0565106602
21 PLACE DU FOIRAIL 46160 CAJARC
« La mode se démode, le style jamais. » Coco Chanel

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
AUTOBILAN CAJARCOIS
Z.A d 'Andressac - 46160 CAJARC
05 - 65 - 40 - 52 - 62
www.controle-technique-cajarc.com
« Loin de la ville mais si près de chez vous. »

L'ALLEE DES VIGNES
Bistro - Gastro - Vino - Expo
32 Boulevard du Tour de Ville. 46160 Cajarc
05.65.11.61.87
www.alleedesvignes.com

La Graine EN VRAC
• ÉPICERIE BIOLOGIQUE •

LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

A ce jour, l'équipe est composée de 36 SPV, et 6 personnels du service de santé : 3 infirmières et 3 médecins, en 2018 Virginie Diguet et Valentine Delecroix en tant que Jeune Sapeur-Pompier ont rejoint l'équipe; pour ce qui est des départs Carlos Abalos a fait valoir ses droits à la retraite.

Pour ce qui est de l'activité opérationnelle de 2018, nous sommes intervenus à 250 reprises, ce qui représente une activité soutenue en augmentation de 20% par rapport à 2017. Nous avons connu 2 importants feux de végétations sur notre secteur, le premier à Marcilhac qui a détruit 20 hectares le 27 août 2018 et le deuxième le samedi 1er septembre sur les communes de Cajarc et Cadrieu, cette fois ce sont 160 hectares qui ont été détruits, le plus important de l'année 2018 en France.

Cet incendie aurait pu avoir des conséquences bien plus dramatiques sur les personnes, les biens et l'environnement. Nous avons réussi à sauver les habitations situées dans l'axe de propagation du feu**.**

Pour mémoire en 1989, le feu de Gréalou parcourait 1500 hectares soit près de 10 fois plus de surface; l'évolution des matériels, véhicules, moyens de communication radio, l'enseignement de techniques d'intervention dans le cadre des formations nous ont permis de réduire considérablement les surfaces impactées .

Lors de cet événement ma satisfaction est qu'aucun sapeur pompier ne se soit blessé car compte tenu de l'intensité, de la virulence de ce feu, les femmes et les hommes ont travaillé dans des conditions très difficiles, parfois obligés de se replier en urgence en laissant leur matériel.

Cet événement permet de mettre en avant l'importance de la solidarité départementale qui a très bien fonctionné puisque 28 centres sur les 30 nous ont prêté main forte. Face à la violence de cet incendie porté par un vent violent, changeant à plusieurs reprises de direction, les seuls moyens du Lot n'étant pas suffisants en quelques heures, les renforts ont afflué venant de l'Aveyron du Tarn mais aussi de l'Aude appuyés par 6 avions bombardier d'eau .

Puis il y a quelques jours nous avons contribué au retour à la normale lors d'une nuit peu banale sur la commune de Figeac qui a connu 3 feux en une seule nuit ; un restaurant, la Gare Voyageurs de Figeac et un feu d'un appareil de chauffage.
Tous ces événements sont là pour nous rappeler combien la solidarité est VITALE sur notre territoire.

Je remercie tous les employeurs publics, privés et EDF pour l'aide précieuse qu'ils nous apportent en recrutant des sapeurs pompiers volontaires et en leur donnant la possibilité de partir en intervention sur leur temps de travail.

La commune de Cajarc permet à 5 de ses employés de contribuer au bon fonctionnement de notre service public à l'échelle du territoire, c'est la raison pour laquelle je remercie M. le Maire et son conseil municipal pour cet engagement. Lors du feu du 1er septembre je n'ose pas imaginer ce qui se serait produit si ce feu s'était déclaré le lundi ou le mardi qui ont suivi, avec beaucoup moins de disponibilité de sapeurs pompiers, les dégâts auraient été bien plus importants …
On a trop souvent tendance à ne prendre en compte que la charge financière des secours mais il ne faut pas occulter le coût, toujours plus difficile à évaluer, de ce qui a été préservé au travers des habitations, de l'outil de travail …

Le centre de secours contribue largement à la formation du secourisme grand public en réalisant fréquemment des formations de prévention et secours civiques (PSC1), n'hésitez pas à prendre contact pour connaître la planification de ses actions.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année, je vous présente tous mes vœux pour 2019.

Capitaine Patrick FORTE
Chef du centre d'Incendie et de Secours de Cajarc



© Photo SDIS du Lot

ASSOCIATION
Les Colin.Maillard

L'Association les Colin-Maillard a fêté son 25ème anniversaire en 2018. Créée en 1993, par des parents pour gérer un « centre aéré », l'association a bien changé et se situe aujourd'hui comme association d'animation globale… Cet anniversaire est l'occasion de se rappeler d'où vient et où va l'Association les Colin-Maillard. Les premières années de sa vie, l'association les a consacrées à l'animation du Centre de Loisirs et l'organisation de camps, Dans les années 2000, de nouveaux besoins se sont font ressentir et des actions auprès des jeunes ont commencé avec la création six ans plus tard d'un espace jeunes intercommunal à Cajarc. En parallèle de ces actions enfance jeunesse, l'Association les Colin-Maillard a commencé à développer dés 2005 des projets pour tous les âges avec des actions d'animation locale : l'ouverture d'un lieu d'accueil parents, la coordination d'événements pour tous (fête du jeu, fête des associations,…), du sports pour tous, de l'initiation informatique, puis un peu plus tard la coordination du cinéma à Cajarc, le soutien à la vie associative (avec le prêt de matériel, l'édition du livret des associations,…) et bien d'autres actions destinées à favoriser le lien social.

Aujourd'hui l'association s'est encore plus développée, puisqu'elle gère au niveau enfance jeunesse les temps d'activités périscolaires, l'espace d'accueil petite enfance et pour l'animation locale le garage à vélo et les ateliers radio. Elle relaie aussi de plus en plus les dispositifs sociaux des services publics (aides à la pratique sportive, opération première page, relais petite enfance…).
Demain de nouveaux projets importants pour les habitants vont aussi se mettre en place, comme la micro-crèche. En collaboration avec la mairie de Cajarc et le Grand Figeac, nous avançons sur ce projet qui devrait prochainement voir le jour. Complémentaire des modes de garde individuel déjà présents sur le territoire, ce nouveau service à la population permettra d'avoir un mode de garde collectif pour les très jeunes enfants.
La 25ème année est souvent un cap dans notre vie, ce qui est vrai pour la nature humaine, doit également l'être pour notre association, puisque nous avons décidé de remettre à plat le projet associatif afin de recréer un nouveau projet social de territoire. Autour des thématiques du vivre ensemble, de l'éducation, du service à la population, nous voulons réinterroger le projet global de l'association en travaillant autour des besoins des habitants, des enjeux actuels et à venir pour les enfants, les jeunes et les adultes. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ces différents projets.
En attendant la mise en place de ces projets, tous les jours des animateurs(trices) interviennent à l'espace d'accueil petite enfance, pendant les temps périscolaires, à l'accueil de l'association pour vous répondre sur les informations sur la petite enfance ou sur certains dispositifs institutionnels mais aussi à d'autres moments pour l'action jeunes, les actions parentalité, la radio, les séances cinéLot, le garage à vélo, les après-midis jeux de société, les sorties familles… bref des projets qui permettent d'animer et de mieux vivre ensemble sur le territoire.
Je remercie à cette occasion toute l'équipe salariée de l'association ainsi que le conseil d'administration pour son implication et son engagement.

Pour l'Association les Colin-Maillard,
La Présidente,
Nathalie COURNÈDE

L' ÉCOLE DE MUSIQUE

Compte 158 élèves tout confondu : Musiques Collectives et Cours Instrumentaux. Une classe Musique fonctionne grâce à la collaboration entre le Collège de Cajarc et notre école. En plus des subventions habituelles de la communauté des communes du Grand Figeac et du Conseil Départemental pour les 2/3 de notre budget de fonctionnement, nous avons bénéficié d'une subvention exceptionnelle du Crédit Agricole pour l'achat d'un photocopieur.
Nous avions commencé à donner les cours en 1997 à l'étage de la mairie et dans une salle du préfabriqué du stade. Aujourd'hui nous profitons de l'appartement du chef de gare, mais plus pour très longtemps puisque le Grand Figeac a validé le projet de construction d'une école de musique digne de ce nom, à Cajarc, et les travaux commenceraient début 2019 ...
Nous avons donc fêté les 20 ans d'existence de l'école au cours d'un concert offert par les professeurs et suivi d'un repas.
La grande audition de printemps a eu lieu à la salle des fêtes de Cajarc, le pique-nique de fin d'année à celle de Gréalou.

Et comme chaque année, nous avons partagé notre plaisir de jouer auprès du public que nous visitons chaque année :
– à la pyramide pour les Colin-Maillard,
– à l'EHPAD, pour les résidents, leurs familles et les personnes qui les accompagnent au quotidien,
– au PMU, Chez Nadège et Hervé,
– à la Pause, Chez Julien et Sébastien,
– au restaurant du Pont,
– à l'église pour les fêtes de Noël,
– pour le marché de noël,
– à Cadrieu, à l'occasion du Téléthon,
– à Marcilhac pour la clôture du festival des artistes,
– à Puyjourdes à l'occasion du festival Rock de l'été,
– pour la fête de la musique,
– à la fête du Collège,
– à l'occasion du carnaval des écoles de Cajarc,
– à la brocante des écoles de Gréalou,
– à l'occasion de différentes manifestations de musiques traditionnelles sur le département,
– ...
Cette année, nous avons également participé à l'inauguration du théâte de verdure de Cajarc ainsi qu'à l'animation de la première de la fête de l'eau.

NOS ÉCOLES

L'ECOLE ÉLÉMENTAIRE

L'école élémentaire a fait sa rentrée, cette année, avec une vingtaine d'élèves par classe, encadrés par quatre professeurs d'école : Mme Charline Coudert (CPCE1), Jean-Marie Lacan (CE2CM1), Laurent Séramondi (CE2CM1) , Mme Claudie Campan (CM1CM2) .

La semaine scolaire est restée sur 4 jours et demi , car il apparaissait aux enseignants et aux familles qu'elle convient mieux au rythme des enfants . De plus les activités périscolaires proposées par l'association Colin Maillard, donnent toute satisfaction.
Les locaux de l'école sont spacieux et bien entretenus par le personnel municipal ; ils sont tout à fait conformes aux normes d'hygiène et sécurité .
En plus des salles de classe, on trouve des espaces pour les arts plastiques, l'informatique, les langues, la bibliothèque, les activités sportives, les réunions ... Les élèves ont aussi accés au gymnase, au stade, à la piscine, à la bibliothèque …
Notre école redémarre cette année avec de nombreux projets dans toutes les classes autour de plusieurs axes :
- Ouverture sur le monde de la culture : grâce à de nombreux partenaires, l'école de Cajarc est ouverte aux différents milieux culturels et sportifs. Cette année, des intervenants en tennis et rugby viendront animer des séances de sport (en juin dernier, c'était en football), des musiciens de l'agence départementale des musiques traditionnelles (AMTPQ) sensibilisent les enfants du CP et CE à la culture occitane via le chant et la danse.
Ces mêmes classes participeront à une grande chorale en occitan," Les Ecoles qui chantent ". De même, les classes de M. Séramondi et Mme Campan se retrouvent régulièrement dans le cadre d'une chorale qui se produira en fin d'année.
A plusieurs reprises , au cours de l'année,les élèves se rendront à L'EHPAD de Cajarc afin d'échanger avec les résidents par l'intermédiaire de l'animateur local dans le cadre d'un projet de rencontres intergénérationnelles.
Enfin, les élèves de cours moyen vont partir en classe transplantée à Paris du 1er au 5 avril. Ce grand projet ne pourrait se réaliser sans la participation active de l'association des Parents d'Élèves et le et le financement des communes.
Comme tous les ans, un partenariat avec le salon BD permet une rencontre avec un auteur et/ou un dessinateur à l'école. De même, le spectacle de Noël et Carnaval sont renouvelés cette année.
- Environnement : une classe (CE2CM1) va travailler sur le thème du développement durable et mettre en place un élevage de truites avec l'appui de la Fédération Départementale de Pêche .
- Nouvelles technologies : notre école poursuit son équipement informatique ; un nouveau videoprojecteur a pris place dans la classe CP-CE1 qui sont également équipés de PC portables .
Les multiples projets et les soutiens financiers de l'Association des Parents d'Elèves et des municipalités sont d'autant de chances pour développer l'épanouissement personnel et citoyen de chaque enfant de notre école .
On peut dire sans crainte que nos enfants bénéficient de bonnes conditions d'accueil et d'apprentissage , dans une excellente ambiance et qu'il fait bon vivre dans les écoles de Cajarc !.

Roger PÉLIGRY
Adjoint délégué aux écoles .

L'ECOLE MATERNELLE

Avec une moyenne de 60 enfants, en quelques mots un aperçu des activités de nos petits écoliers (la France de demain) très bien encadrés par 3 enseignantes et 3 atsem municipales.
Les projets scolaires 2017-2018 ; projet pédagogique courant 2015 2018, poursuite de la mise en œuvre des différents objectifs :
. Valoriser les apprentissages des enfants : cahiers Mon journal et cahier de comptines.
. Mieux vivre ensemble : chorale commune à l'ensemble des élèves de l'école et aux CP tous les jeudis et utilisation de l'écoute active et de la méthode Gordon gagnant gagnant .
. Apprendre à penser avec les autres et par les autres. : atelier philo.
. Favoriser la perception de soi : pratiques corporelles de bien être.
. Echanges de services pour permettre une sensibilisation à l'anglais.
. Visites trimestrielles des expositions de la maison des arts et participation aux ateliers.
. Reprise des diffusions trimestrielles de ciné pitchous.
. Spectacle de Noël et goûter le 22 décembre.
. Carnaval commun aux 2 écoles le 23 mars , offert par L'APE.
. Visite du salon BD et accueil d'un auteur en classe .
. Visite du restaurant scolaire du collège des GS MS en compagnie des CP.
. Mercredi 13 juin visite caserne des pompiers sous forme d'ateliers, (merci pour l'accueil qui nous a été réservé).
. Le lundi 18 juin, visite de DINOPARC à Lacave.
. Ateliers d'initiation à la peinture pariétale et démonstration de l'allumage du feu en alternance avec visite libre (subvention Mairie et APE).
. le jeudi 28 juin pique nique à la grotte de la Caunhe.
. Jeux d'eau dans la cour de l'école.

CONCLUSION : nos petits travaillent déjà beaucoup**.**

Roger PÉLIGRY
Adjoint délégué aux écoles .



CENTRE D'ART CONTEMPORAIN D'INTÉRÊT NATIONAL

MAISON DES ARTS GEORGES & CLAUDE POMPIDOU

MAGCP, centre d'art et résidence, accède en 2019 au nouveau label Centre d'Art Contemporain d'Intérêt National (CAC-IN). Première en Région Occitanie à bénéficier de cette reconnaissance nationale, la MAGCP vise un programme exigeant qui suscite une réflexion sur les enjeux de l'art dans ce territoire et sensibilise à la diversité des perceptions et des imaginaires.

Des hospitalités, sujet choisi pour trois ans, se décline spécifiquement dans les liens entre art et environnement, ADN de notre projet artistique et culturel. Pensé comme un défi à l'indifférence, aux communautarismes et aux sectarismes de tous poils, ce programme nourri d'idéal collectif veut faire du centre d'art un lieu de conversation en écho aux enjeux du monde.

Avec Planète B, c'est le concept d'exposition "en mouvement" qui est donné à explorer aux petits comme aux grands. Vous êtes convié à venir et à revenir expérimenter cette planète alternative qui se construit sous vos yeux, de mars à juin, avec les artistes et leurs invités, dont vous êtes !

Planète B - Explorer le cours des choses du 23 février au 02 juin 2019
Avec Junie Briffaz, Collectif In Extremis, Benjamin Ferré, Fischli & Weiss, Jul Quanouai.

Les artistes et architectes des collectifs YA + K (Bagnolet) & Labor Fou (Düsseldorf), en résidence dès le printemps, partagent notre réflexion environnementale pour Lo(s)t in transition(s) ! Ils pratiquent une recherche sur « les communs » et l'appliquent à une architecture pensée au plus proche des besoins et des rêves qui viendra jalonner des points d'étapes dans la vallée.

Lo(s)t in Transition(s) ! Parcours d'art contemporain en vallée du Lot.
07 juillet au 1er septembre 2019

Les flux d'images mondialisés sont convoqués pour l'exposition automnale 30 milions de Like. Mazzacio & Drowilal, Morgane Denzler, Pablo Réol en ont une pratique très critique et décapante.

30 millions de Like
28 septembre au 08 décembre 2019

Issus des quatre écoles d'art de la région (l'ESBAN de Nîmes, l'ESBAMA de Montpellier, l'isdaT de Toulouse et l'ESAP Pau-Tarbes) les jeunes artistes en résidences à l'automne aux Maisons Daura à Saint-Cirq Lapopie, dévoilent une sensibilité toute en nuances dans ce contexte rural et cependant très connecté !

CENTRE D'ART ET RÉSIDENCES - 134 avenue Germain Canet 46160 CAJARC - tél. 05 65 40 78 H.MAURY@MAGCP.FR

LES MÉDIATHÈQUES DU GRAND-FIGEAC

Médiathèque Françoise Sagan de Cajarc

La médiathèque Francoise Sagan fait partie du Réseau de Lecture publique du Grand Figeac et, à ce titre, propose de multiples services :
Accéder à la base de données des médiathèques du réseau à partir du site http://www.mediatheques-grand-figeac.fr
- Faire des réservations de documents en ligne, une navette hebdomadaire assurant la liaison entre les différents établissements.
- Accéder à un poste informatique public sans nécessité d'abonnement - Assister à des conférences, cafés littéraires, spectacles, animations ...

En 2018, la médiathèque a proposé des ateliers d'écriture sur 4 mois, des rencontres littéraires, des animations avec les élèves des écoles. Elle s'est déplacée avec sa grainothèque (troc de graines) à la Journée Land Art à Gréalou.

En partenariat avec le Salon la BD prend l'air, elle a reçu le bédéiste Edmond Baudoin.

Elle a participé à la manifestation Graines de Moutard organisée par les services cultures du Grand Figeac, à l'opération Premières Pages émanant du Département du Lot et à la manifestation "Partir en livre" (juillet).
Elle est également partenaire d'Africajarc.

Médiathèque Françoise Sagan
13, place Françoise Sagan - 46160 CAJARC
Tél. : 05 65 38 10 16
cajarc.mediatheque@grand-figeac.fr

Ouvertures :
Mercredi : 9h30 - 12h et 14h30 - 18h30
Vendredi : 14h30 - 18h30
Samedi : 15h - 17h

PS : Le troc de livres en façade de la médiathèque a beaucoup de succès. Merci d'y déposer des livres en bon état.

Association ASPEC

L'association ASPEC (Avenir et Sauvegarde du Patrimoine des Environs de Cajarc) a son siège à la mairie de Cajarc.

Elle fonctionne sans aucune subvention. A la fin de l'année 2018, elle comptait près de 70 adhérents. Les activités de l'association consistent actuellement en sorties d'une journée à visées culturelles avec transport en bus et repas au restaurant.

En mars, une sortie patrimoine a été organisée à Figeac suivie d'une visite du centre de tri. La sortie de mai a eu lieu au Larzac. Celle de juin était en Dordogne avec la visite des jardins d'Eyrignac et du château de Hautefort.

Fin août, la sortie dans le Lot a permis aux adhérents de visiter le chai de Hautesserre où ils ont déjeuné et le site paléontologique de la Plage aux Ptérosaures. Fin septembre, les adhérents sont allés visiter l'usine de production de produits de beauté haut de gamme Sothys et suivre une visite guidée de Beaulieu sur Dordogne après y avoir déjeuné.
L'année 2018 s'est terminée mi-décembre par un repas au safran au collège Saint-Joseph de Villefranche de Rouergue au cours duquel nous avons fêté les 20 ans de notre association avec les membres de l'association le Safranério présidée par Christian Agrech.

Le programme 2019 n'est pas encore élaboré. Si vous êtes intéressés par nos activités, vous pouvez appeler Monique Marcy au 05 65 40 68 40.



@Jean-Claude Boyer

AFRICAJARC

FESTIVAL AFRICAIN - CAJARC (LOT)

Le festival Africajarc 2018 assoit sa renommée d'être un des événements majeurs du département du Lot et l'un des plus importants festivals français dédié aux cultures africaines ! Cette 20e édition fut magnifique et a fait l'unanimité. Un temps clément et une programmation musicale pointue, attractive et diversifiée ont engendré une hausse conséquente de la fréquentation. La présence des Frères Touré Kunda le samedi 21 juillet, groupe programmé lors du 1er festival Africajarc en 1999 venus fêter leurs 40 ans de carrière en concordance avec la "20e" créa un bel évènement. Environ 20 000 festivaliers ont investi le village de Cajarc pendant les 4 jours. Selon certains commerçants, on n'avait pas vu autant de monde depuis 2012! Un public multi générationnel qui a pu apprécier la richesse des programmations entre la musique, la littérature, le cinéma, les arts plastiques, l'artisanat, les animations de rue... tout en flânant sur le marché africain ou en goûtant la gastronomie dans une ambiance chaleureuse et festive! Bien ancrée sur le territoire, l'association développe également des partenariats de plus en plus nombreux dans le cadre des Escales : Semaine de l'Etudiant, Graines de Moutard, projections cinéma, soirées concert...

Un grand merci à tous les bénévoles et aux institutions publiques, partenaires, mécènes dont le soutien permet à Africajarc de perdurer! L'Equipe d'Africajarc.

Rendez-vous
aussi pour les Escales d'Africajarc .

Dates du 21ème festival
du 18 au 21 juillet 2019

Association AFRICAJARC
contact 05 65 40 29 86 / 06 82 48 55 47
www.africajarc.com

"La BD prend l'air"

Association "La BD prend l'air "

contact :
05 65 40 72 89
06 10 60 42 25
www.labdprendlair.net

Entre expositions, conférences et dédicaces, la 21ème édition de " La BD prend l'air ", le festival de la Bande dessinée a, encore une fois, tenu ses promesses. Le public reste fidèle à cette manifestation qui, d'année en année, gagne en qualité et en professionnalisme.
Entre le clin d'oeil à "Mai 68", la commémoration du 20ème anniversaire du classement du chemin de Saint-Jacques au patrimoine mondial de l'UNESCO, elle fut riche en rencontres, en échanges et en découvertes artistiques dans tous les domaines. Aux dires de tous, professionnels comme festivaliers, le festival fut d'une grande qualité et l'ambiance particulièrement conviviale.

L'année 2019, est riche en projets :
- L'organisation du week-end " **Format raisin** " qui marie le vin et la BD de dégustations en dédicaces.
- L'intallation avec le Parc Naturel Régional des causses du Quercy, du parcours BD sur les sections classées du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Projet labellisé par le comité d'organisation du 20ème anniversaire de l'inscription des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- La 22ème édition du festival BD les 28 et 29 septembre 2019.



Jacques FERRANDEZ



Edmond BAUDOIN



Julie RICOSSÉ

Fati KABUIKA



@ textes et photos Jean-Pierre Ginestet

MANIFESTATIONS, ÉVÈNEMENTS ...

INAUGURATION DU THÉATRE DE VERDURE

Le 22 juin, Christine Gendrot, Vice présidente du Grand-Figeac en charge de la culture et Jacques Borzo inauguraient le théatre de verdure qui recevait, pour l'occasion, ses premiers spectacles.
La Banda, l'école de musique, le jazz-band "be-bop quintet", les Sal'timbanques,les Locaux Motiv' ont rythmé la soirée qui s'achevait avec une balade à la lueur des lampions, contée par Michel Galaret.





FÊTE DU PLAN D'EAU

Aviron, paddle, canoë, pédalos, pêche, ski nautique, jet ski, paddle, canoë, pédalos, pêche, wakeboard, flyboard, ... les associations Cajarcoises s'étaient donné rendez-vous sur et autour du plan d'eau pour une journée de démonstrations et de baptêmes en tous genres.
Le feu de la Saint-Jean a clôturé le repas moules-frites concocté par le comité des fêtes ... et la journée.
Une belle réussite pour cette première fête de l'eau qui, nous l'espèrons, aura une suite en 2019 avec la participations d'un plus grand nombre d'associations Cajarcoises.

" LES NUITS CAJARCOISES "



En sortant du concert de clôture, un spectateur me dit : vous apportez la lumière dans l'obscurité. Cela résume mon idée à la création du festival, aussi modeste et sans prétention soit-il. Un peu plus " de beau", d'humain, comme le dirait une autre spectatrice, est toujours bienvenu.
Je tiens alors à remercier tout (es) celles et ceux qui ont apporté leur soutien moral, matériel ou financier au festival, l'ensemble des artistes qui ont donné d'eux même pour assurer cette première fois.
L'accueil reçu nous encourage à trouver des fonds en vue d'une deuxième édition et d'une journée de concert cet été qui saura, je le souhaite, retrouver son public.

Nicolas Abella



REMISE DE MÉDAILLES

Le 20 novembre, Jacques Borzo et Jacques Viratelle remettaient la médaille de citoyen d'honneur de la ville de Cajarc à Nicole Péligry et Michel Delvit, en remerciement de leur long engagement dans les associations communales.
La cérémonie se clôturait par un pot de l'amitié qui réunissait invités et élus.

LE MARCHÉ DE NOËL

A l'initiative de Catherine Bariviéra, Eliane Mourgues et Marina Pégourié, le marché de Noël a eu lieu samedi 15 et dimanche 16 décembre à Cajarc. Les visiteurs étaient au rendez-vous et en nombre. Outre les objets de décoration, les bijoux et de l'alimentaire… L'Association des parents d'élèves du primaire proposait crêpes et vin chaud. Entre ateliers de maquillage et de fabrication de décorations de Noël, les enfants n'ont pas boudé la traditionnelle photographie avec le père Noël.
La prestation de l'école de musique, le feu d'artifice et le vin d'honneur, ont clôturé ce la journée du samedi.
Le jeu concours "Le plus beau sapin" organisé avec les commerçants partenaires, a été remporté par la boulangerie Lagarde.



CAJARC-BLUE-HÔTEL

Le Cajarc Blue Hotel a inauguré en 2018 un nouvel espace Spa et bien-être.
Ouvert à tous, y compris aux personnes ne résidant pas à l'hôtel, il comprend jacuzzi, hammam, sauna, salon et terrasse de détente.

Vous pouvez également vous faire masser par une praticienne professionnelle dans une salle aménagée à cet effet.
L'ambiance est zen, le cadre est intime, la vue imprenable sur le parc, la piscine et la falaise.
Une belle réalisation dont vous pouvez profiter sur réservation

GÉODÉLICES

C'est à la suite d'un concours lancé par le PNR des Causses du Quercy et la chambre consulaire, que ces «cailloux à croquer» ont été créés par quatre chocolatiers pâtissiers qui ont donc puisé leur créativité dans le matériel géologique emblématique des causses du Quercy.
Parmi eux Jean-Luc LAGARDE a réalisé les Roses safranées du Pech Merle et les Calcites aux noix.
Géodélices présentés le 15 décembre à la patisserie LAGARDE en présence de la présidente du parc, Catherine Marlas, de Jérôme Filippini, préfet du Lot, de la députée Huguette Tiegna, de Serge Rigal président du conseil départemental, François Breil vice-président de la chambre de métiers et de Jacques Borzo maire de Cajarc.



GRAINES EN VRAC

"La graine en vrac a déménagé !!
Votre épicerie bio a quitté la place de l'église pour un nouvel espace situé sur le Tour de ville de Cajarc, à côté des autres commerces de la localité. Comme auparavant, vous y trouverez des produits secs en vrac, des fruits et légumes, du frais, des produits cosmétiques et éco-produits.....et bien sûr, toujours avec nos producteurs locaux qui sont de plus en plus nombreux !

Un grand merci à tous ceux qui permettent à "La graine en vrac" de continuer sur cette belle lancée.... A très bientôt."

LA PEYRADE

Bientôt 2 ans que Christophe & Valérie Charbogne vivent à Cajarc. Pour Christophe, directeur commercial et Valérie réflexologue thérapeutique depuis 2006, leur arrivée dans le Quercy est un vrai changement de vie et une reconversion professionnelle. Ils reprennent alors l'Hôtel-Restaurant la Peyrade, ouvrent le Cabinet de massages Amanoë, et créent un gîte d'étape. L'hôtel classé 2 étoiles, bénéficiant de différents labels de qualité, vient de rejoindre les Logis de France . Ils ont choisi d'installer un bain nordique extérieur, pour une pause détente inoubliable, avec vue imprenable sur le causse. Ce moment de relaxation peut se poursuivre par une séance de réflexologie thérapeutique, un massage de tradition ayurvédique (Inde), un massage sur chaise, et ce que vous soyez client de l'hôtel ou pas. Le cabinet Amanoë est ouvert sur rendez-vous et propose aussi des séances en bons cadeaux.



LE SAFRAN À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Le safran du Quercy était présent à la soirée des Chefs et produits du Lot organisée à l'Assemblée Nationale par Aurélien Pradié, député de la première circonscription, le 4 décembre dernier. En partenariat avec l'Association des Bonnes Tables, le comité de promotion des Produits du Lot, l'union interprofessionnelle du Vin de Cahors et l''Ecole des Métiers, les nombreux chefs et producteurs lotois faisaient découvrir les richesses lotoises ainsi que les savoir-faire et produits de notre département. Truffes, foie gras, safran du Quercy, noix, agneaux du Quercy, Croustilot, sublimés par les Chefs, régalaient les nombreux convives de Mr Pradié qui appréciaient aussi les Vins de Cahors et du Pays du Lot. Les salons du Palais Bourbon offraient une belle vitrine à ces produits de haute qualité.

EHPAD "La Cascade"

L'équilibre financier de la structure retrouvé, nous avons pu faire réaliser les premiers travaux de remise en état de nos installations d' approvisionnement en eau chaude sanitaire. Nous pouvons donc désormais nous mobiliser encore davantage sur nos pratiques, tant au niveau de l'accompagnement des résidents au quotidien, que de la continuité et la qualité des soins prodigués par une équipe motivée, dynamique et compétente.
Les temps forts de cette année 2018 sont riches et nombreux : 2018, 30 ans que cet établissement a ouvert ses portes. Cet anniversaire a été pour nous l'occasion de nous souvenir, de mesurer le chemin parcouru et de partager un beau moment de convivialité avec les personnes qui ont contribué à la vie de l'établissement durant toutes ces années.
- Adhésion au projet PASTEL, nous pouvons désormais accéder à la télémédecine pour nos résidents. Une première consultation se déroulera le vendredi 30 novembre entre l'EHPAD de Cajarc et l'hôpital de Cahors.
- Une formation de sensibilisation à l'utilisation des tablettes numériques menée par l'ADMR et financée par l'ARS.
- La participation d'un groupe de résident au projet D-Marche ou comment répondre à « une invitation à augmenter durablement notre nombre de pas au quotidien » financé dans le cadre de la conférence des financeurs en direction des plus de 60 ans. A l'issue de cette formation chaque participant s'est vu offrir un podomètre. Il permettra à chacun d'évaluer son activité physique.
- Mise en œuvre du projet « Miscellanées », en partenariat avec la Maison des Arts de Cajarc et deux artistes locaux. Financé par l'ARS, la DRAC et l'EHPAD, ce projet a abouti en octobre dernier à la création d'un livre, réalisé par les résidents et à un vernissage avec l'exposition des réalisations. Cette exposition devrait être reconduite au printemps prochain à l'Office de Tourisme de Cajarc dans le cadre d'une journée de sensibilisation où nous souhaitons vous accompagner vers un autre regard sur les personnes âgées dépendantes en institution.
- Rencontres avec les enfants de l'école primaire de Cajarc, pour des ateliers d'activités intergénérationnelles.

Ces quelques mots sont pour nous l'occasion de réaffirmer nos valeurs, de les mettre en œuvres et de vous inviter, chaque fois que vous en aurez l'occasion, à nous rendre visite et de contribuer ainsi, à faire de ce lieu, un lieu de rencontres et d'échanges, un lieu de vie tout simplement.

« Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son ceur, sans remord, sans regret, sans regarder l'heure.
Aller de l'avant, arrêter d'avoir peur,
car, à chaque âge, se rattache un bonheur. »

« BLANCHE »

Dominique MONTAGNE

ACCÈS INTERNET À TRÈS HAUT DÉBIT

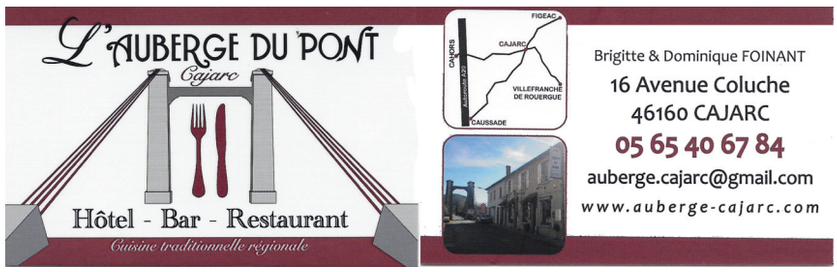
Le Très Haut Débit, c'est la possibilité d'avoir une connexion internet très rapide (à minima 100Mbit/s) soit au moins 5 à 100 fois plus rapide qu'une connexion classique.
Le Très Haut Débit utilise des câbles en fibre optique pour faire passer les informations sous forme de lumière donc à des vitesses très supérieures à celles de l'électricité utilisée sur les fils de cuivre du téléphone et avec un affaiblissement minime du signal sur de grandes distances.
Le déploiement sera progressif, entre 2018 et 2022 par ordre de priorité selon les sites : des cartes sont consultables sur les sites internet de Lot Numérique et du SIEDA.
Le montant de l'abonnement sera fixé par le fournisseur d'accès à internet (FAI). Les prix constatés en 2016 sont d'environ 35 euros par mois.
Le raccordement au Très Haut Débit nécessite des travaux dans l'habitation. Il faudra installer une nouvelle prise dans votre domicile et certainement changer de «box». Le raccordement sera effectué après la demande d'abonnement auprès du fournisseur d'accès à internet.

L'élagage des arbres et l'entretien des abords de réseau de communications est un enjeu pour assurer la continuité du service universel de téléphonie.

Obligations du propriétaire

En zone rurale et montagneuse, le bon entretien du réseau de poteaux et fils téléphoniques est crucial pour tous les utilisateurs du téléphone et d'internet (ADSL + Fibre). La ligne Fibre est posée sur les appuis commun avec la ligne Orange fil cuivre.
Orange est réglementairement en charge du service universel de téléphonie filaire, et à ce titre doit impérativement veiller à la continuité de service des communications électroniques pour tous les utilisateurs, quel que soit leur opérateur.
Les chutes de neige, les coups de vent et les tempêtes peuvent mettre à mal le service universel. En effet, les arbres ou les branches qui tombent alors sur les lignes constituent souvent une source majeure de dysfonctionnement.
Afin de prévenir l'endommagement des équipements des réseaux de communications, il revient aux propriétaires des terrains situés à proximité de ces réseaux d'entretenir les abords, via des opérations de débroussaillage, de coupes d'herbe et surtout d'élagage des arbres.

Michel CANCE





A VOTRE SERVICE

CAJARC SERVICES 2019 - Ramassage des déchets par les employés communaux* :

Déchets verts :

MARDI 5 MARS
MARDI 23 AVRIL
MARDI 21 MAI
MARDI 18 JUIN
MARDI 20 AOÛT
MARDI 10 SEPTEMBRE
MARDI 15 OCTOBRE
MARDI 12 NOVEMBRE

Encombrants :

MARDI 8 JANVIER
MARDI 12 MARS
MARDI 14 MAI
MARDI 2 JUILLET
MARDI 1 OCTOBRE

*** Ce service est exclusivement réservé aux particuliers ne pouvant pas se rendre à la Déchetterie et dans la limite de l'équivalent de deux fagots par tournée.**

Les déchets verts et les encombrants** ne doivent être sortis que le jour du ramassage, déposés en limite de propriété et accessibles. Vous devez impérativement vous inscrire à la Mairie **avant le lundi midi précédant le ramassage**, par téléphone au 05 65 40 65 20 ou par mail à accueil@cajarc.fr ou sur le site de la commune www.cajarc.fr. Nous vous remercions de votre compréhension.

Les sacs réservés aux déchets recyclables (papier, carton, métal, plastique) et les sacs pour les déchets ménagers ne sont plus fournis par le SMIRTOM : désormais, vous devez vous les procurer dans le commerce. Les déchets recyclables NON SOUILLÉS peuvent être versés en vrac dans les conteneurs appropriés.

**** Nous vous rappelons que tous les appareils électro-ménagers doivent être repris par les vendeurs qui doivent en assurer le recyclage.**

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Cajarc
Mardi et samedi de 9h00 à 12h00,
Mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00,
Fermé lundi, dimanche et jours fériés
Téléphone : 06 78 43 47 82

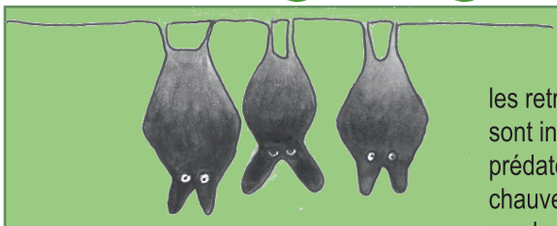




ADMR
la référence du service à la personne
PORTAGE DE REPAS
Tél : 05 65 40 69 01
Port : 06 23 41 27 39

LOT
Aide à domicile
NOUS SOMMES LÀ.
Maintien à domicile
Services ménagers
Portage de repas
Garde d'enfants
Notre numéro vert :
0 805 69 69 46

aURélie nous dit ...



Des chauves souris invitées à Cajarc ... Rien à voir avec Halloween !

Un partenariat Cajarc, LPO, Parc naturel régional (avec des financements de la Région Occitanie et de l'Europe) permet d'accueillir depuis aujourd'hui 6 nichoirs / abris à chauves souris.

Ces abris sont installés sur les bâtiments publics, en différents endroits du bourg, les retrouverez-vous ? Petit indice : ils sont installés en hauteur pour que les prédateurs ne puissent pas s'attaquer aux chauves souris et, nous les Humains, ne pas les déranger...



Pour l'instant, seuls les abris sont en place. Nous espérons que l'installation des "invitées" se fera rapidement.



Pour en savoir plus :
http://www.lpotouraine.fr/chauves-souris/tout-savoir-sur-les-chauves-souris/

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales se font à la mairie. Pour cela, veuillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif d'adresse (facture eau, électricité, avis d'imposition,...).

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales en 2019 et de voter en 2019. Pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, il faut demander à être inscrit avant le 31 mars 2019. Dans certaines situations (acquisition de la Nationalité Française, recouvrement du droit de vote,...) ce délai est repoussé au 16 mai 2019.

Désormais, chaque électeur est inscrit sur le Répertoire Unique Electoral créé par l'INSEE et se voit attribuer un numéro d'électeur. La carte électorale que vous recevrez en mars 2019 indiquera votre numéro.

CIMETIÈRES

Suite à une procédure de reprise des concessions abandonnées dans les cimetières, 15 d'entre elles ont été vidées et remises en vente (1 au cimetière de Gaillac et 14 à Cajarc). Il s'agissait de tombes en terre ou de caveaux très délabrés voire dangereux.

LOGEMENT

Le grand Figeac poursuit sa politique habitat avec le programme « Habiter le Grand Figeac » qui a pour objectif de mobiliser des financements de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), le Conseil Départemental du Lot, la Communauté de Communes Grand Figeac, le conseil Régional d'Occitanie, certains organismes sociaux pour la réalisation de travaux :
- de traitement de logements dégradés à insalubres ;
- d'adaptation au handicap et à l'autonomie de la personne pour le maintien à domicile ;
- d'économie d'énergie.

Ce programme permet aux propriétaires occupants ou bailleurs de bénéficier de subventions afin de réaliser des travaux de réhabilitation de leur logement. Les conditions de ressource étant soumises à variation, n'hésitez pas à rencontrer l'animatrice du programme à la salle des associations.

HABITER le GRAND-FIGEAC
PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

CAJARC
Salle des associations

les mercredis 10h à 12h

16 JANVIER
20 FÉVRIER
20 MARS
17 AVRIL
15 MAI
19 JUIN
17 JUILLET
7 AOÛT
18 SEPTEMBRE
16 OCTOBRE
20 NOVEMBRE
18 DÉCEMBRE

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE CAJARC

Mairie de cajarc
accueil@cajarc.fr
Tel: 05 65 40 65 20
40 boulevard du Tour de Ville
46160 Cajarc

Horaires :
Lundi 9h -12 et 14h 17h - Mardi 14 h -17 h
Mercredi 14 h -17 h
Jeudi 9h -12 h et 14 h- 17h
Vendredi 9h -12 h et 14 h 17 h

Libre-service web : ADIL, CAF, CARSAT, CDAD, CPAM, UDAF 46, Mission locale, ENEDIS, SIV, Permis de conduire

Les permanences et services
Conciliateur de Justice: sur rendez-vous, nous consulter
OPAH : sans rendez-vous, nous consulter pour les dates de permanences
ADIL: sur rendez-vous, dernier jeudi après-midi de chaque mois
Borne passeport biométrique et C.N.I : sur rendez-vous, nous consulter
Cours d'initiation et de perfectionnement à l'informatique et à la pratique d'Internet, se renseigner à la bibliothèque Intercommunale de Cajarc.

Les Services Publics et de Santé

ADIL (Asso. Départ d'Info Logement). En mairie, uniquement sur RV pris auprès du secrétariat ADIL - 05 65 35 25 41 - 3ème jeudi de chaque mois

ADMR Les Gariottes Portage de repas
R. des Ecoles - 05 65 40 69 01 - 06 23 41 27 39

Assistantes maternelles agrées
Eloïse ABRAHAM
07.80.44.10.17
Nicole DANCKAERT
05 65 33 76 05
Patricia VAN AUDENAERDE
05 65 34 39 94

Assistantes sociales
UNIQUEMENT sur RV 05 65 53 48 00. Mardi de 9 h à 12 h et jeudi 14h à 17h centre médico-social.
Maison des Services - 24 Pl.du Foirail

Association des paralysés de France
Ludovic CANCE - 05 65 40 64 93

Collège Georges Pompidou
Contact 05.65.40.66.69 ou http://pompidou.entmip.fr

CPAM Sécurité sociale
Plus de permanence. Renseignements au 3646

Croix Rouge Vestiboutique:
Ouverte à tous, mercredi et le vendredi de 9 h à 12 h rue des écoles

Dentiste
Dr Guy BENEZET
17 Pl du Foirail - 05.65.33.80.24

Garderie municipale
Durant la période scolaire, la garderie est assurée par l'Asso "Les Colin Maillard".
Tarifs et modalités de paiement,
contact 05.65.10.85.41
ou contact@asso-colin-maillard.fr

Hypnothérapeuthe
Sophie LAHAYE - sur RDV
5 R. Centrale - 07 70 40 92 36

Infirmières
Cabinet PUEL - COSTES - LAHAYE - LEFEVRE - PEGOURIE FORTE - CANDOTTI
8 R. des Ecoles - 05 65 50 25 77
Cabinet DIJOUX - GUIBBERT - VALETTE
16 R des Ecoles - 05 65 50 24 08

Kinésithérapeutes
Cédric LAURENS
Av. G. Pompidou - 05 65 40 67 04
David TRAVERSAC
8 R. des Ecoles - 05 65 40 66 71

Lot Aide à Domicile
Permanences les 3 premiers mardis du mois de 13 h à 16 h
rue des écoles - 0 805 69 69 46

Médecins
Isabelle CAUCHETIEZ
25 Tour de Ville - 05 65 34 37 13
Dominique COUDERC
Naudy - 05 65 40 62 90
Catherine LAPORTE
31 Av. de la Capelette - 05 65 40 76 54
Erick VAUDIN
4 R. des Ecoles - 05 65 40 61 52

Notaire
Vincent ROUX
R. des Ecoles - 05.65.40.67.04

Opticien
M.N OUARMIN
Pl. du Foirail - 05 65 38 65 94 - se déplace

Orthophoniste
Magali De NODREST
5 R. Centrale - 05 65 11 25 93

Osthéopathe
Géronime HERVY
5 R. Centrale - 06 70 29 02 10

Pilates & Technique manuelle de bien-être
68 Boulevard du Tour de ville - 06 45 02 54 02

Pharmacie
Pl. du Foirail - 05 65 40 65 15

Praticienne en bien-être
Florence BESSETTE
5 R. Centrale - 06 12 09 20 54

Psychologue
Nathalie CARBONNEAUX
5 Rue Centrale

Relais assistantes maternelles et parents
Les lundis de 10h à 12h - Pyramide de l'école maternelle, sauf vacances scolaires

Réflexologue
Véronique ROUBAIX
Sur RV - 06.32.50.83.10 le vendredi à Cajarc

Amanoë
Réflexologie plantaire thérapeutique - massages
52 rue lapeyrade - 46160 CAJARC
Tél. 06.09.96.35.31 - www.amanoe-reflexotherapie.fr

Secours catholique
Aide alimentaire, vestimentaire, financière.
Perm. lundi 14 h-16 h - 2° et 4° mercredi 10 h-12 h.
Contact d'urgence - 05 65 84 50 54 01

Shiatsu : Zen - Shiatsu
Marlène HUET
5 R.Centrale, sur RV 06.25.17.49.28
http://le5ruecentrale.jimdo.com/zen-shiatsu/
Courriel : marlenehuet(@laposte.net

Taxi VSL
MERCADIER
6 Tour de Ville - 05 65 40 67 82 - 06 24 42 72 27

Trésor Public
Mardi de 9 h 30 à 11 h 30
Maison des Services 24 Pl. du Foirail

YOGA DOULA
21, boulevard du Tour-de-ville
06 41 24 43 80 / 06 12 89 59 67

Vos élus dans l'intercommunalité

Bureau du Grand Figeac
Jacques BORZO

Conseil communautaire
Jacques BORZO
Nathalie MASBOU

Commission Economie
Arnaud MAGNÉ

Commission Culture
Jacques VIRATELLE

Commission Tourisme, Commerce, Artisanat
Jacques BORZO

Commission Aménagement de l'espace, Urbanisme et TIC
Jean-Pierre GINESTET

Commission Habitat, Transport, Services
Catherine BARIVIERA

Commission Développement durable
Nathalie MASBOU

Commission Voirie, Eclairage public
Jean-Pierre GINESTET

Commission Enfance, Jeunesse
Marina PEGOURIE
Roger PELIGRY

Commission Sports
François MARTINEZ

Syndicat mixte de la Maison de la Formation
Arnaud MAGNE

C.I.A.S Grand Figeac

Office du Tourisme Pays de Figeac
Jacques BORZO

Office Intercommunal des Sports
Michel CANCE, Vice-Président

Parc Naturel Régional des Causses du Quercy

Jacques BORZO Vice-président en charge de l'environnement et des énergies renouvelables, Nathalie MASBOU, Luc BARDON-BILLET

Jean-Pierre GINESTET
Commission Amenagement et Urbanisme

DÉMOGRAPHIE

NAISSANCES

DAGÈS PAPILLON Liv, Maëlle, Camille née le 2 juillet à Villefranche-de-Rouergue (12)
POUGET Théodore né le 17 octobre à Villefranche-de-Rouergue (12)

DÉCÈS

RACINE Augusta, Veuve DEQUEN, décédée le 6 janvier
FLEURY Pierre, décédé le 10 janvier
VIALETTES Raymond, décédé le 16 janvier
TOURNIER Yvette, veuve GUILLAUME, décédée le 19 janvier
CANDOTTI Pierre, décédé le 24 janvier
MASBOU Marcel, décédé le 1er février
CHARVILLAT Christiane, veuve DUMONT, décédée le 10 février
VENDRIES Louise, veuve VIOSSANGES, décédée le 27 février
SZEWCZYK Roman, décédé le 22 avril
LAPLAINE Jean-Claude, décédé le 20 mai
GUEIT Jean-Marc, décédé le 3 juin
BEDNAREK Nathalie, veuve FERNANDEZ, décédée le 2 juillet
KORMANN Françoise, épouse FILHOL, décédée le 21 juillet
ESCARRIE Louis, décédé le 24 août
CARBONNEAUX André, décédé le 5 septembre
SAPIN Jacques, décédé le 12 septembre
PILLAUD Claude, Bernadette, décédée le 30 septembre
CAPOCCI André, décédé le 1er octobre
ANDRIES Jean, décédé le 26 novembre
PONS Jean, décédé le 5 décembre
DECREMPS Berthe, veuve SIGRIST, décédée le 19 décembre

MARIAGES

DOUET Florian et BIANCHINI Laure le 11 mai
YU TE KUN Stéphane et GRENET Jennifer le 18 août
ÉTIENNE olivier et RESSANT Karine le 8 septembre
AGAR John et DE RIQUET DE CARAMAN Séléna le 14 décembre.

Le personnel communal à votre service

Services administratifs	***Services techniques***	***Personnel des écoles***
Secrétariat* - Accueil** **MSAP CNI et Passeports** **Urbanisme**	***Travaux - Bâtiments* - Voirie** **Gîte d'étape -** **Assainissement et STEP**	***ATSEM **Surveillance des élèves** **Entretien des locaux scolaires**
Maryse BURG	Olivier AINS et Claude	Martine LAMAMY
Aurélie MARTIN	DOUCET	Marie-Joëlle LOUIS
Sylvie QUINTERNET	Pascal BUZENAC	Agnès SOUNILLAC
Caroline SAINT- MARTY	Philippe DEBAS	Minata APETOGBO
	Fabrice DELECROIX	Micheline BENEVENT
	Bernard GHILARDI	Patricia GIBBE
	Laurent MIGNOT	Véronique PONS
	Thomas MARCHETTI	Claudine ESCARRIÉ

MAIRIE de CAJARC - 40 bd du Tour de Ville - 46160 Cajarc

Tél : 05 65 40 65 20 - Fax : 05 65 40 39 05
Courriel : accueil@cajarc.fr
Site Internet : www.cajarc.fr

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Bulletin municipal d'information Janvier 2019
Editeur responsable J.Borzo Maire - Conception J.P. Ginestet
Imprimé par : CGI Graphic - double g communication - 12260 Salles-Courbatiès